



WEBINAR

SEMAINE DE LA VAE
DU 19 AU 24 SEPTEMBRE

Dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes

Panorama des financements des parcours en VAE

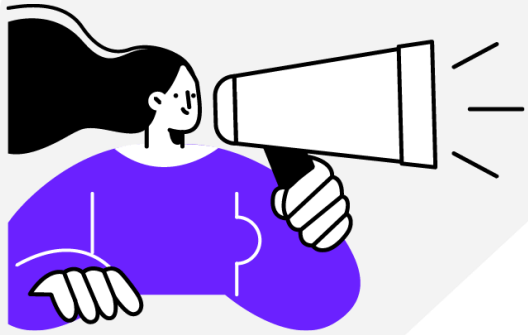


Quelques conseils pour suivre le webinar :

- Connexion internet : privilégiez une connexion filaire au wi-fi
- Audio : privilégiez un casque audio ou des enceintes
- En cas de problèmes techniques : sollicitez nous via le tchat de conversation à droite de l'écran

tout au long du webinar , posez vos questions via le tchat !





Intervenants et animateurs



Christelle CHAUDRON

Responsable Espace Territorial
Clermont-Ferrand
TRANSITIONS PRO
AUVERGNE RHONE ALPES



Isabelle DUBOIS-GOYARD

Chargée de Mission
Direction des Opérations
Service demandeurs d'emploi
POLE EMPLOI AUVERGNE
RHONE ALPES



Philippe MEGNEAUD

Directeur adjoint expertise et
projets
AKTO AUVERGNE RHONE
ALPES

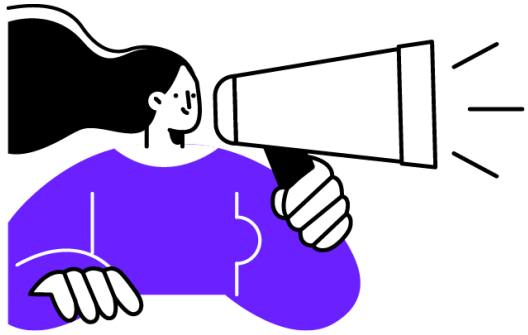


Françoise LEMAIRE

Chargée de missions VAE
à Via Compétences



#SemainedelaVAE



Sommaire

1

Le financement

- Les salariés
- Les demandeurs emploi

3

Le co-financement

2

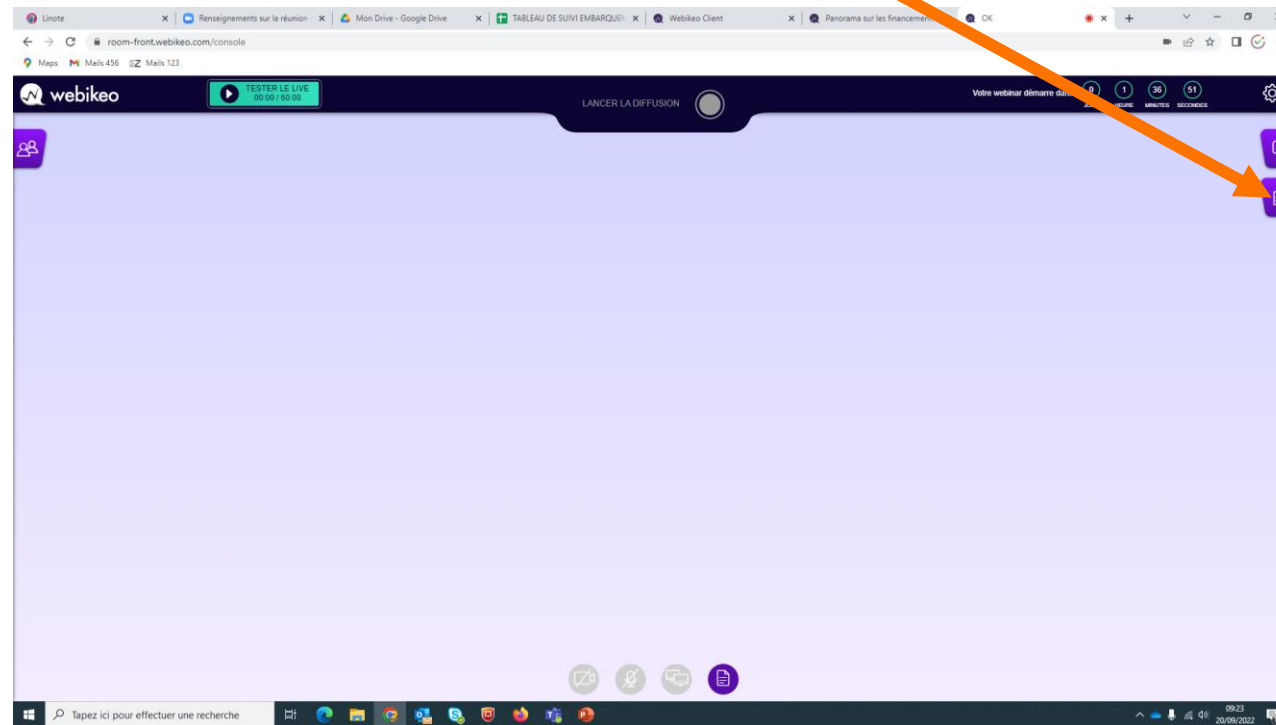
Parcours hybrides

- Pendant le parcours VAE
- Suite validation partielle.

4

Echanges avec la salle

**Merci de répondre aux questions en cliquant
En haut à droite de votre écran**





Le financement d'un parcours en VAE

Rappel: Etapes/ intervenants lors d'un parcours en VAE





Les coûts d'un parcours en VAE



- Frais de recevabilité
- Droits d'inscription
- Frais d'accompagnement (non obligatoire mais recommandé)
- Frais de jury
- Frais annexe (ex: déplacement, restauration).

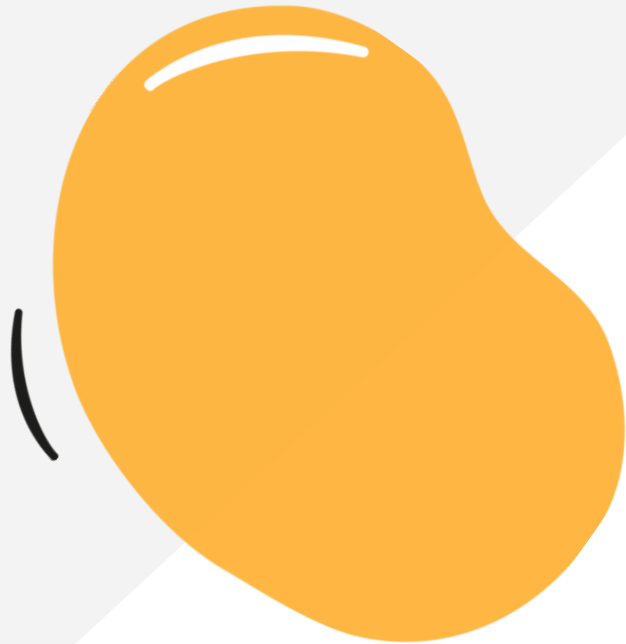
- Frais de formation complémentaire , si besoin .
- ...



Les coûts varient selon les prestataires et les valideurs mais aussi...



- Le niveau de qualification de la certification visée
- Le statut de la personne
- La négociation menée par le client (= candidat)
- ...



En résumé :
la prise en charge

Prise en charge varie selon le statut 1/2

Salarié : Employeur [VAE individuelle / VAE collective / VAE Hybride]

Origine des ressources mobilisables	Possibilités* de mobilisation des ressources	Commentaires
Fonds propres de l'entreprise	Accord de gré à gré Accord d'entreprise	- Possibilité de raisonner le co-investissement CPF
Fonds gérés par l'OPCO (quel est mon OPCO ? voir ici)	Plan de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés	- Dispositions variables selon la branche professionnelle et l'OPCO
* ATTENTION ! LES ELEMENTS CITES ICI DOIVENT ETRE CONFIRMES PAR L'ENTREPRISE CONCERNEE	PRO-A	- Dispositif de reconversion ou la promotion par alternance - Dispositions variables selon la branche professionnelle et l'OPCO
	Contributions conventionnelles (supplémentaires)	- Dispositions variables selon branche professionnelle et l'OPCO
	Convention d'abondement du CPF	- ATLAS, AFDAS, OPCAPIAT, OPCO Santé, UNIFORMATION
Autres ressources mobilisables	Fonds publics (autre que ceux de l'OPCO)	



Prise en charge varie selon le statut 2/2



Salarié:

- **Employeur** qui contacte son OPCO ([voir ici](#)) ou qui finance tout ou partie du parcours (cf. plan de développement des compétences; entretiens personnels)
Rq: conditions varie selon les OPCO + selon les branches professionnelles
Pour AKTO: [voir ici](#)
- **Transition Pro** (initiative de la personne) : forfait 2 000€ TTC jusqu'au 30/06/2023 = 200€ avant recevabilité + 1800€ accompagnement.
Accès aux CDD, intérimaires, intermittents du spectacle jusqu'à 12 mois après fin contrat de travail. Sans conditions ancienneté pour financement TPro .
- **Pole emploi** si VAE entamée en tant que demandeur emploi
- **Personne** : mobilisation de son CPF



Prise en charge varie selon le statut 2/2



Demandeur emploi :

- Pole emploi : 1200€ TTC (maxi 70€/h) sous réserve
- Personne : mobilisation de son CPF

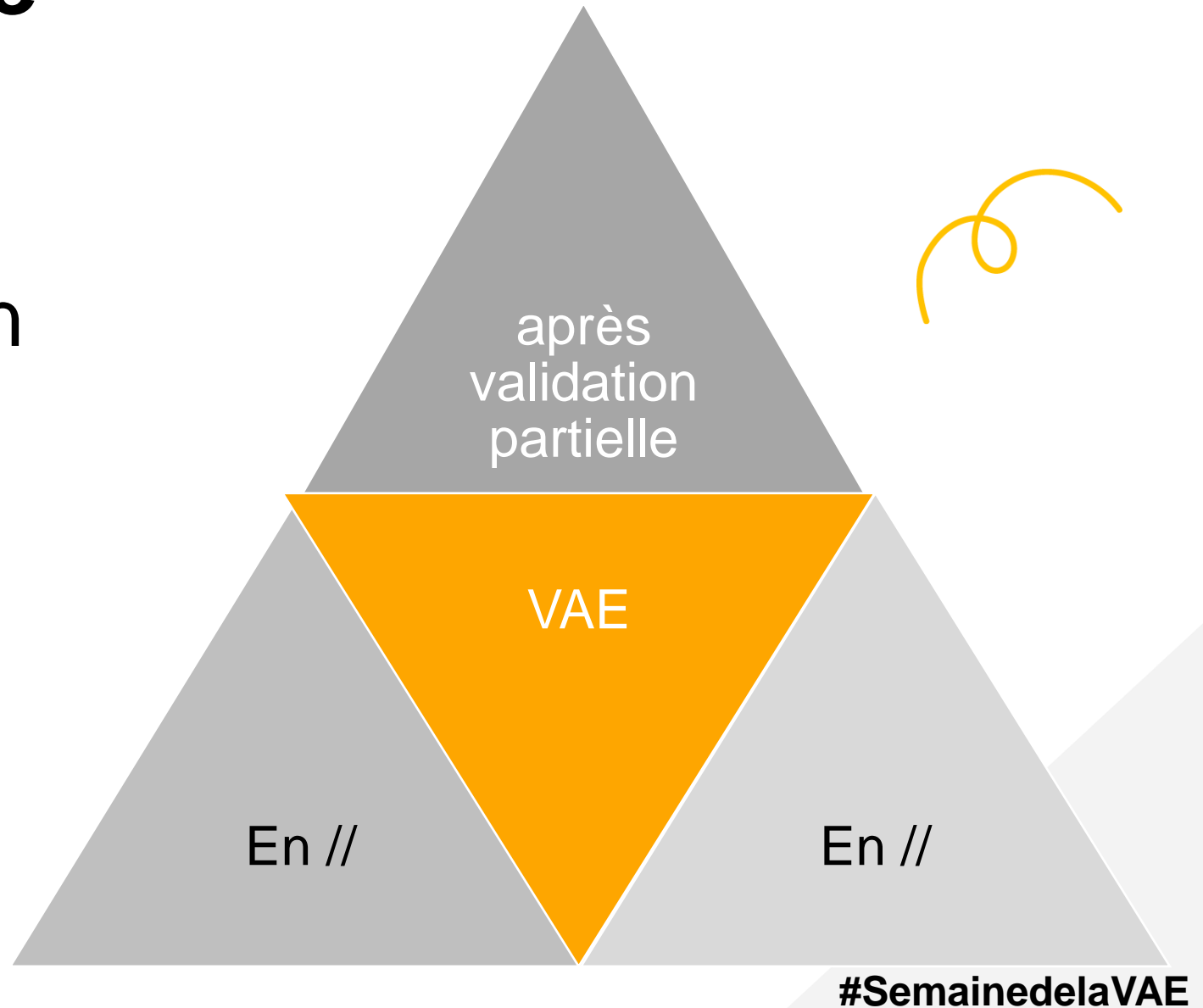


Le financement d'un parcours hybride



Parcours hybride

articulation/combinaison
VAE et formation
en vue d'obtenir
une certification





Financement des formations complémentaires à la VAE



Financeurs	Pendant le parcours VAE	Après le parcours
AKTO	Dispositif ad hoc	Dispositif ad hoc
Transitions Pro	Réduction parcours formation	<ul style="list-style-type: none">• VAE partielle• Poursuite de formation vers une autre certification (après VAE)
Pole emploi	<ul style="list-style-type: none">• Si modules de formation obligatoires (parcours soins)• Selon profil candidat et éligibilité des formations aux financements pole emploi	Accompagnement 7h en post jury dans la limite de 70€/h <u>sous réserve</u>



Le co-financement

Exemples





**Avez-vous des
questions ?**





Recommendations



Retrouvez tout le programme
de la Semaine de la VAE sur

www.coteformations.fr/semaine-vae



LA VALIDATION DES
ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE
FÊTE SES 20 ANS !



**PARTICIPEZ À LA
SEMAINE DE LA VAE**

DU 19 AU 24 SEPTEMBRE 2022

DANS TOUTE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



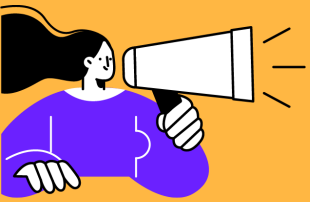
ÉVÉNEMENTS GRATUITS, OUVERTS À TOUS

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.COTEFORMATIONS.FR/SEMAINE-VAE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Via Compétences
CARIFF GREFF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Etat - Région - Partenaires Sociaux



Actions de professionnalisation

www.via-competences.fr

L'accompagnement VAE

Autoformation gratuite en ligne :

[Intégrer la VAE dans mon organisme de formation](#)

[Informer sur la VAE](#)

[Repérer les certifications adaptées au projet de VAE](#)

Le parcours de professionnalisation des acteurs du CEP :

[Informier et promouvoir le dispositif de la VAE](#)

[Etudier un projet de VAE dans le cadre du CEP](#)

[Mettre en oeuvre le parcours de VAE dans le cadre du CEP](#)

[Intégrer la VAE dans un parcours de développement de compétences](#)





**Merci de votre
attention**

